Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 731

Artikel: Coopératives : de l'idéal au tiroir-caisse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016966

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COOPÉRATIVES

De l'idéal au tiroir-caisse

Grand philosophe de la coopération devant l'éternel mutualiste, Charles-Henri Barbier, ancien président de la direction de Coop Suisse, vient de fermer définitivement les yeux sur un spectacle qui a dû lui paraître bien pénible: ses successeurs à l'œuvre.

M. Barbier avait quitté la direction du groupe Coop, où il représentait la conscience et l'idéal mutualistes, en 1968, l'année même où Migros dépassait Coop, qui se lançait derechef dans un plan de restructuration et de concentration désormais presque achevé. A l'époque, Coop comptait encore plus de 400 sociétés locales et régionales de vente, il n'y en a désormais plus que 40, dont neuf pour la Suisse romande et autant pour le seul Tessin. Et le rythme de croissance de Coop est désormais supérieur à celui de la Migros, qui dispose cependant d'une confortable avance de 2,5 milliards de francs au niveau de la vente au détail.

SUCCESSIONS

Les deux grandes fédérations coopératives de Suisse vont changer de tête cet été: Robert Kohler va céder sa place de directeur à Edith Ruefli, élevée comme lui dans le sérail bâlois, tandis que Pierre Arnold se glisse à la présidence, poste honorifique d'où il ne manquera pas de surveiller attentivement toute la «communauté M». Son successeur à la tête de la délégation ne sera d'ailleurs par forcément le dauphin officiel, Jules Kyburz, directeur de M-Berne.

Les deux futurs ex-patrons de coopératives feront, entre autres, dans la vice-présidence de grande régie: Kohler aux PTT d'ici la fin de l'année, Arnold déjà aux CFF, où sa furie rationalisatrice pourrait provoquer pas mal d'entorses à la mission de service public.
Et l'idéal coopératif dans tout cela? Viré sans remords, sacrifié sur l'autel du cash-flow et du réinvestissement, c'est-à-dire de la croissance (puisque le bénéfice des coopératives n'est pas distribuable, mais «restituable», par exemple sous forme d'une offre plus étendue).

Le jour du décès de M. Barbier, la Migros annonçait que les élections 1984 avaient eu lieu tacitement, et que le scrutin annoncé pouvait donc être renvoyé. Bref, on renoue avec la parodie habituelle de démocratie coopérative, tout juste prise au mot et perturbée pour la première fois — et la dernière pour longtemps — en 1980 par le mouvement M-Renouveau. Il faut dire que depuis lors la Migros a pris ses précautions statutaires, et rendu pour ainsi dire impossible la tenue d'élections ouvertes.

Tout est donc rentré dans l'ordre, et parfaitement clair désormais. La mutualité, l'idéal coopératif et autres balivernes démodées appartiennent au passé. L'avenir est aux entreprises qui sauront maîtriser leur propre croissance, et atteindre les objectifs chiffrés qui leur tiennent lieu de «philosophie». Les affaires sont les affaires, coopératives ou pas. Dans plusieurs décennies, on ajoutera: autogérées ou pas.

HMO

La chance des caisses-maladie

Alternative au système de santé: les Organisations de maintien de la Santé (HMO), d'origine américaine, permettent au moins de sortir d'un fonctionnement qui pousse à la surconsommation irresponsable et inclinent à un comportement économe. Nous le rappelions dernièrement dans ces colonnes (DP 729). Il y a déjà trois ans, Pharma Information à Bâle publiait sur le sujet une cinquantaine de pages bien documentées et qui avaient le mérite supplémentaire de faire le point après des évaluations systématiques menées aux Etats-Unis dans des HMO ayant derrière elles plusieurs années d'existence régulière.[1]

A titre de points de repère, rappelons ici brièvement le bilan remarquablement positif des HMO auscultées, tant du point de vue des patients que de celui des médecins engagés dans des expériences qui, curieusement, n'ont pas encore eu, de ce côté-ci de l'Atlantique, les prolongements qu'elles méritent...

Les HMO se présentent sous différentes formes, mais il s'agit partout, «grosso modo», d'une forme d'assurance-maladie qui fournit à ses membres, contre une prime payée d'avance, des soins de santé complets; le médecin n'est pas payé à l'acte, mais il reçoit une somme fixe par patient inscrit auprès de lui (s'il participe aux profits et pertes de l'organisation, le médecin a intérêt à favoriser tout ce qui peut améliorer la santé de ses patients et prévenir chez eux la maladie). En bref, selon Peter Zweifel et Gabriella Pedroni, les auteurs de l'étude publiée par Pharma Information, le fonctionnement de telles organisations révèle toute une gamme d'avantages non négligeables:

— Satisfaction générale des membres des HMO quant à la qualité des soins médicaux offerts et des traitements suivis. Deux réserves pourtant: les

[1] Peter Zweifel, Gabriella Pedroni, «La Health Maintenance Organization — La solution comme système de santé publique?». Pharma Information (coll. Economie et Santé), 1981. Adresse utile: Birsigstr. 4, 4054 Bâle.